

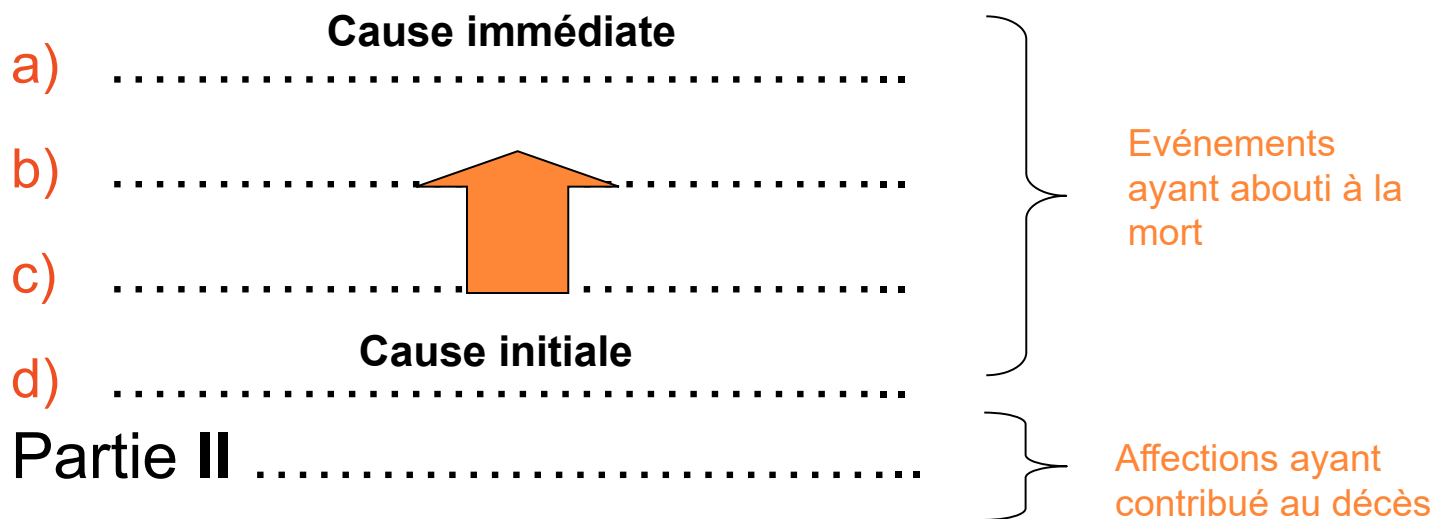
SNDS

Causes de décès et infrastructure de services pour la recherche

Grégoire Rey, Frédérique Lesaulnier, Karim Bounebacha, Gwenaël
Dumont, Vincent Archer, Geoffrey Normand

- Collaboration INSEE - Inserm:
 - INSEE : données socio-démographiques
 - Inserm : données médicales
- Caractéristiques :
 - données exhaustives des décès survenus sur le territoire
 - 570 000 décès/an
 - 12% de certificats électroniques
 - Causes de décès codées selon la Classification Internationale des Maladies, dixième révision (CIM 10)

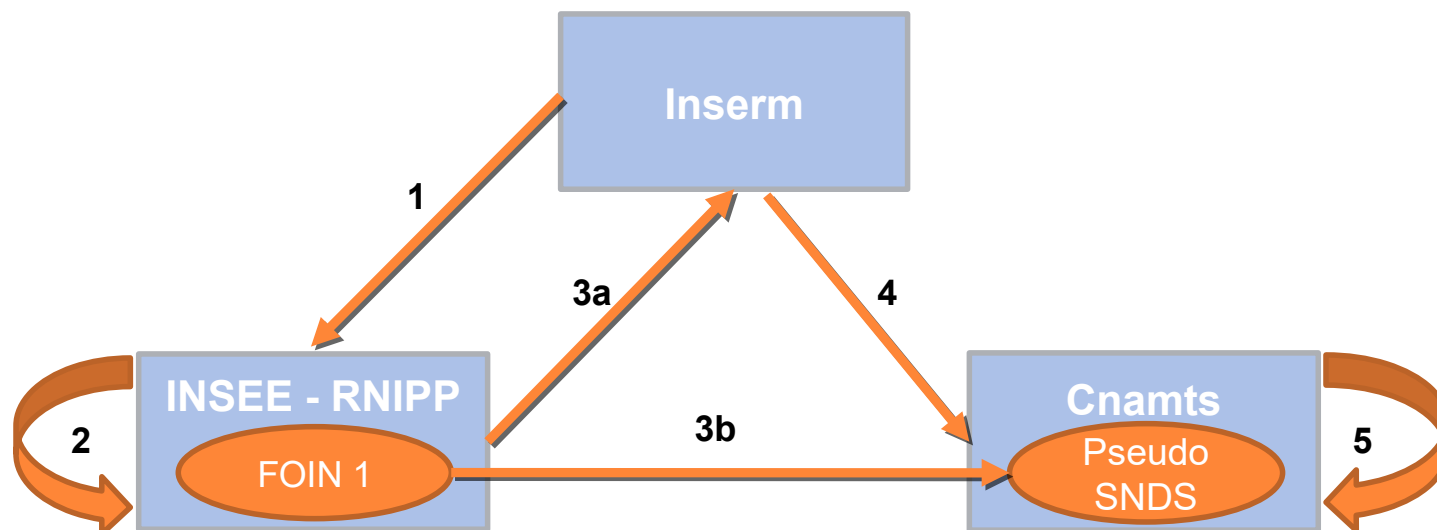
Partie I



En moyenne 3,4 causes/diagnostics par certificat actuellement

Cause initiale :

« a) la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès, ou b) les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel »



1 : L'Inserm envoie à l'INSEE des données permettant l'identification des personnes décédées dans les bases de l'INSEE (Flux IN1B), associées à un identifiant non-informatif (IdDécès).

2 : L'INSEE effectue un chaînage entre sa base des données d'état civil de mortalité et celle envoyée à l'étape 1 par l'Inserm. Il récupère au RNIPP les NIR correspondants et passe FOIN 1 par le logiciel CAMEL.

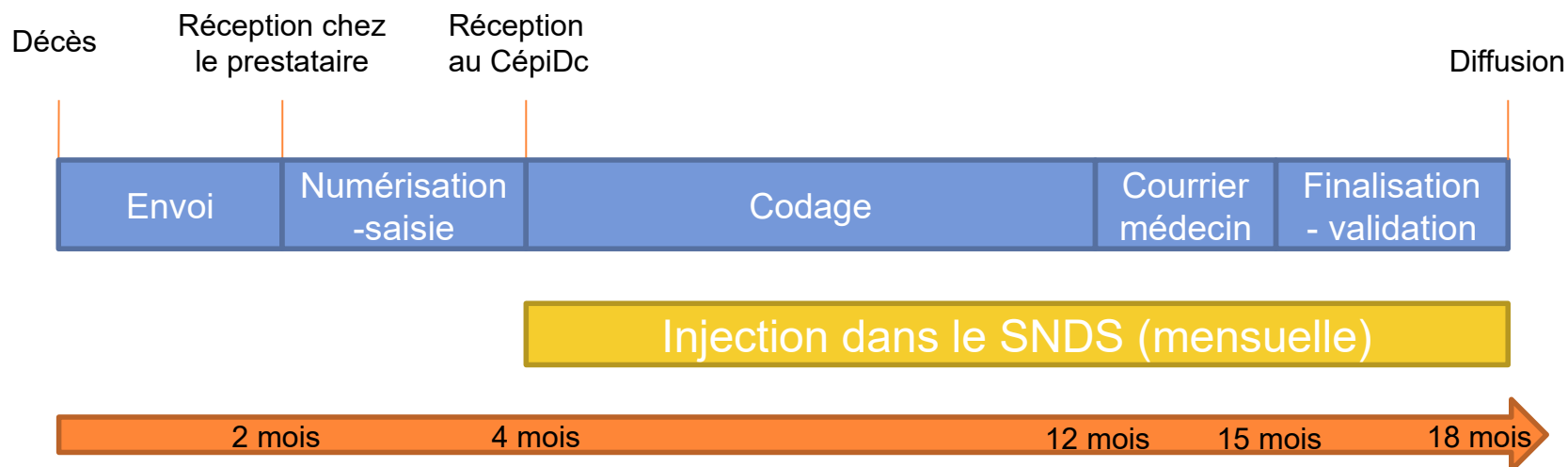
3a : L'INSEE envoie à l'Inserm les IdDécès et les données démographiques des enregistrements correctement chaînés à l'étape 2 via le flux IN2 (sans le NIR et Sans le nir_ano_1).

3b : L'INSEE envoie uniquement les IdDécès chaîné avec le nir_ano_1 à la Cnamts.

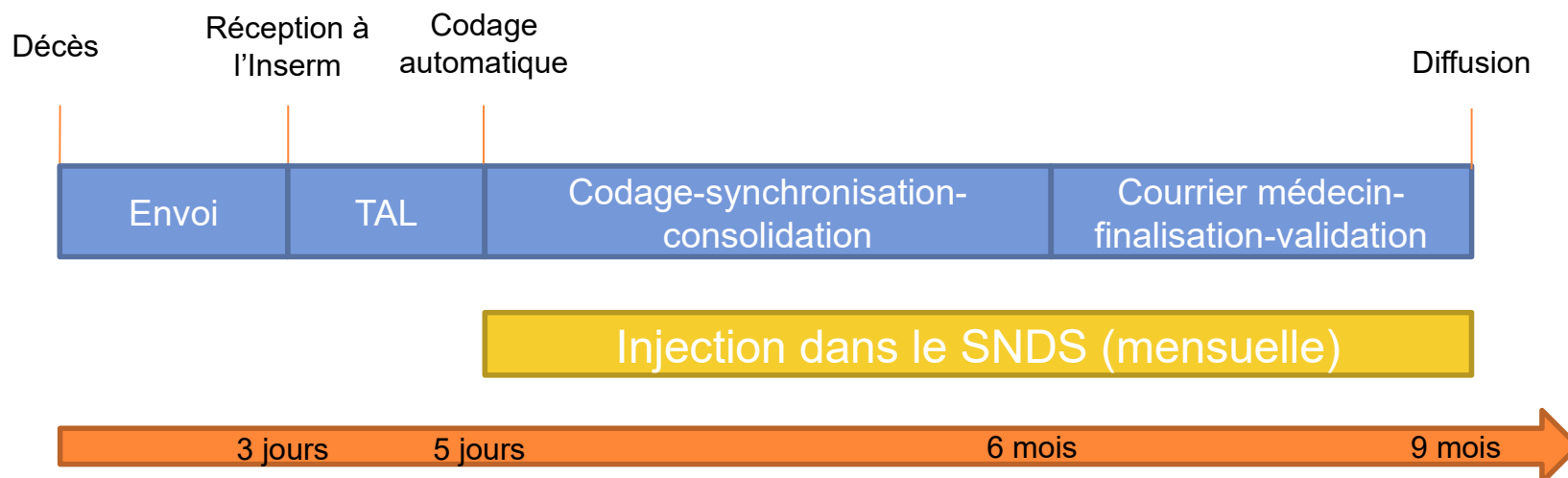
4 : L'Inserm envoie à la Cnamts les données des causes médicales de décès associées à l'IdDécès.

5 : La Cnamts met en œuvre la procédure de pseudonymisation du SNDS à partir des nir_ano_1 envoyés par l'INSEE (en résulte un pseudo SNDS), puis apparie les données des causes médicales de décès aux données du SNDS par l'intermédiaire de l'IdDécès.

Circuit majoritaire actuel



Circuit cible



- Décret d'application SNDS

- **Définit la liste des instances en charge de la mise à disposition des données**

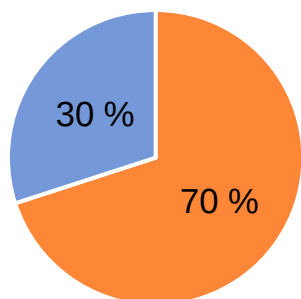
- *L'Inserm, en tant que coordinateur national d'infrastructures de recherche utilisant des données de santé, pour des traitements mis en œuvre à des fins de recherche, d'étude ou d'évaluation,*
- *Une convention avec la Cnamts fixe les conditions de cette mission pour l'Inserm,*
- *Une unité de service, évolution du CépiDc, dont les personnels en charge de cette mission sont nommément désignés par le PDG de l'Inserm*

Identification des besoins des chercheurs, Mai 2016

Participation $\approx$ 280 / 620 chercheurs

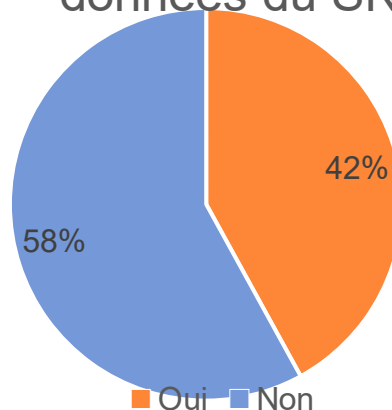
Les caractéristiques des chercheurs :

Ont entendu parler du
SNDS



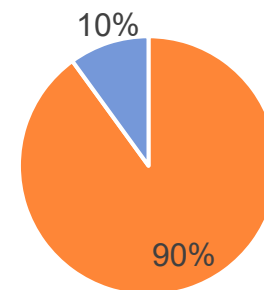
■ Oui ■ Non

Ont déjà travaillé sur les
données du SNDS



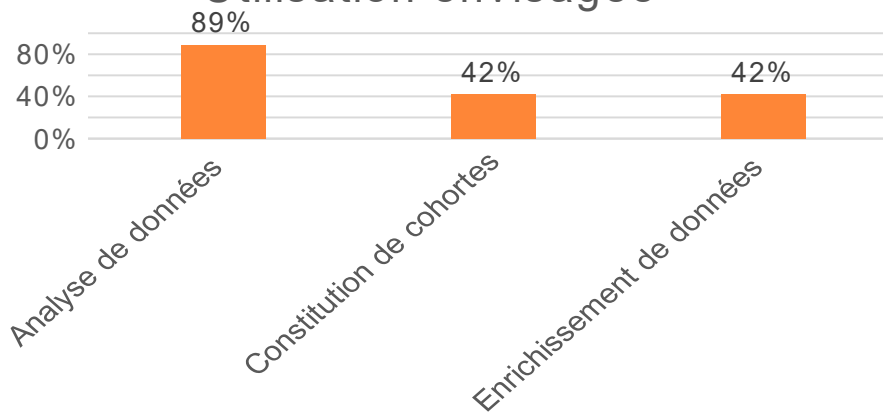
■ Oui ■ Non

Intérêt pour les données

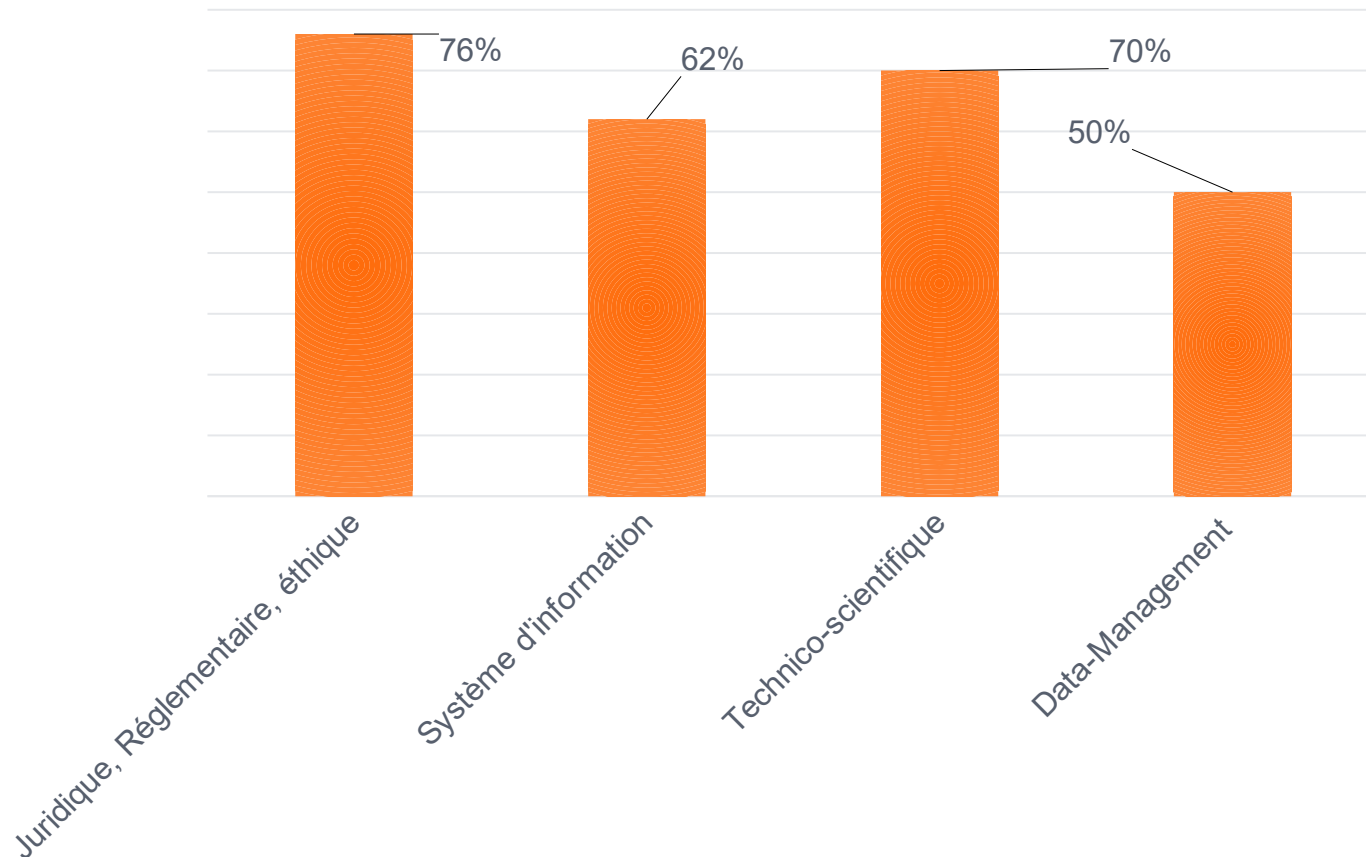


■ Oui ■ Non

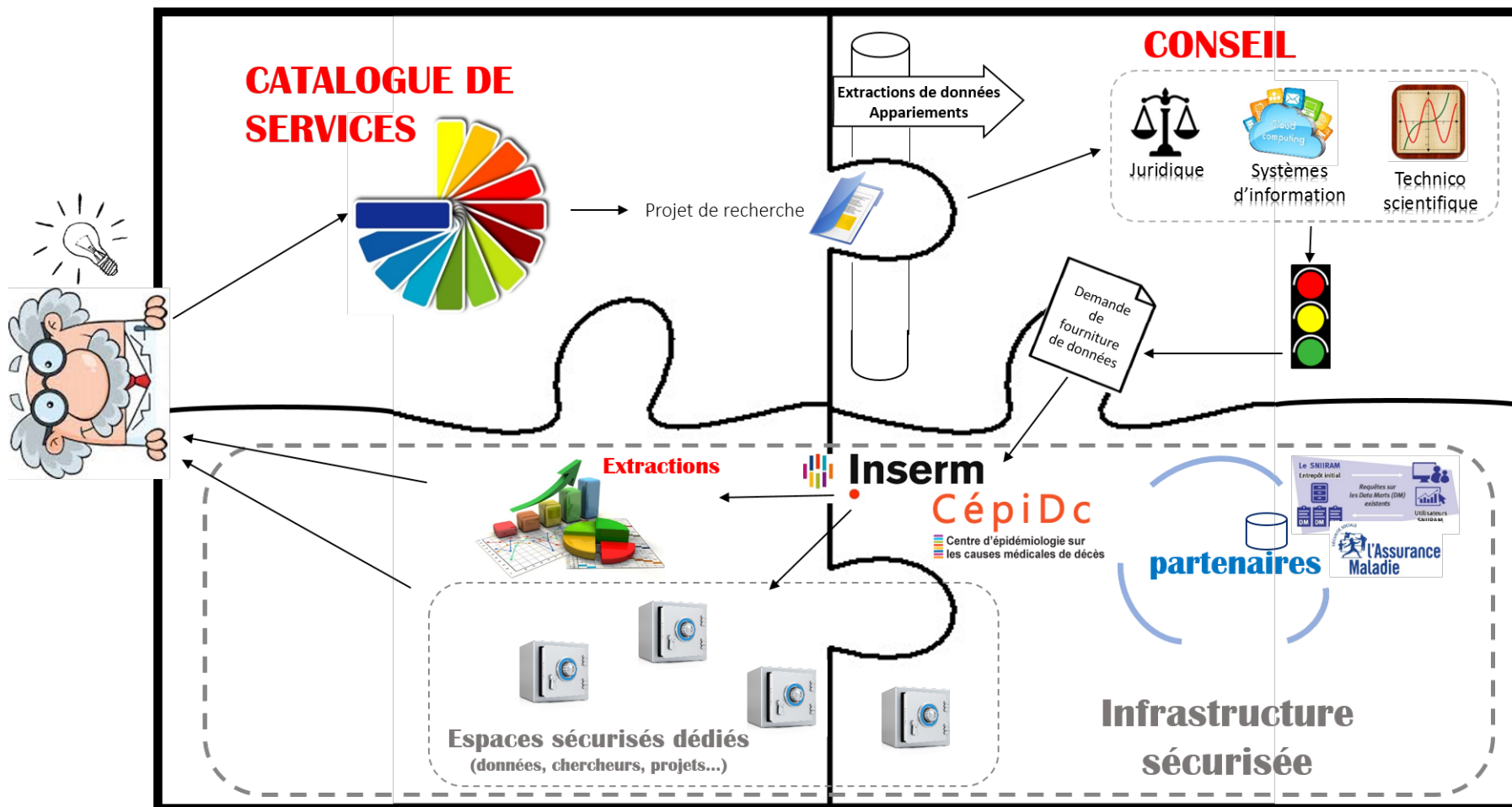
Utilisation envisagée



Les besoins exprimés en conseils et support :

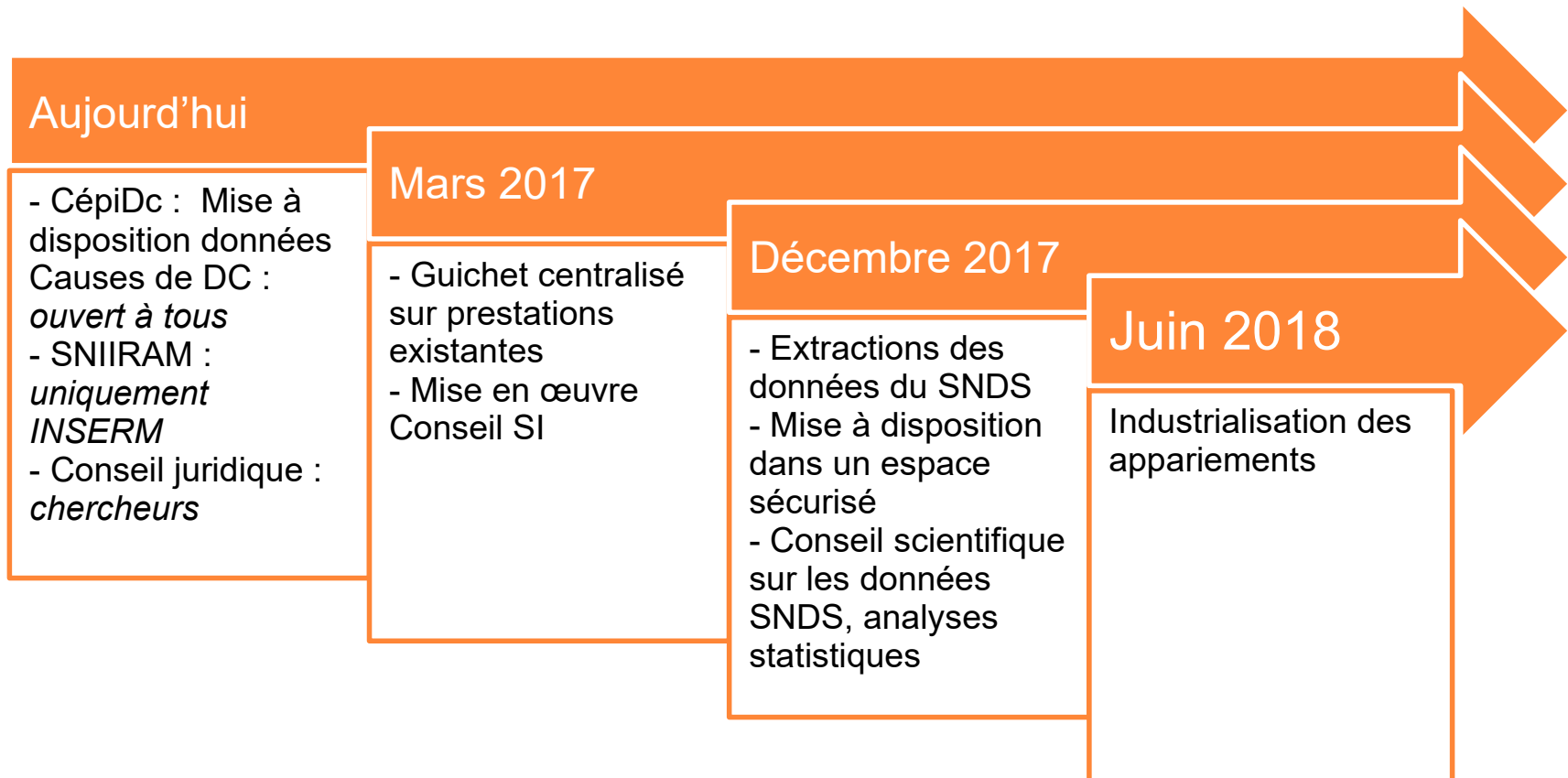


Construction de l'Infrastructure de services pour la recherche



Rappel objectifs de l'Infrastructure

- Offre de conseil et support sur trois volets : système d'information, juridique et technico-scientifique
- Service d'extraction et mise à disposition de données du SNDS
 - Extraction « simple » de données
 - Extraction et enrichissement de données



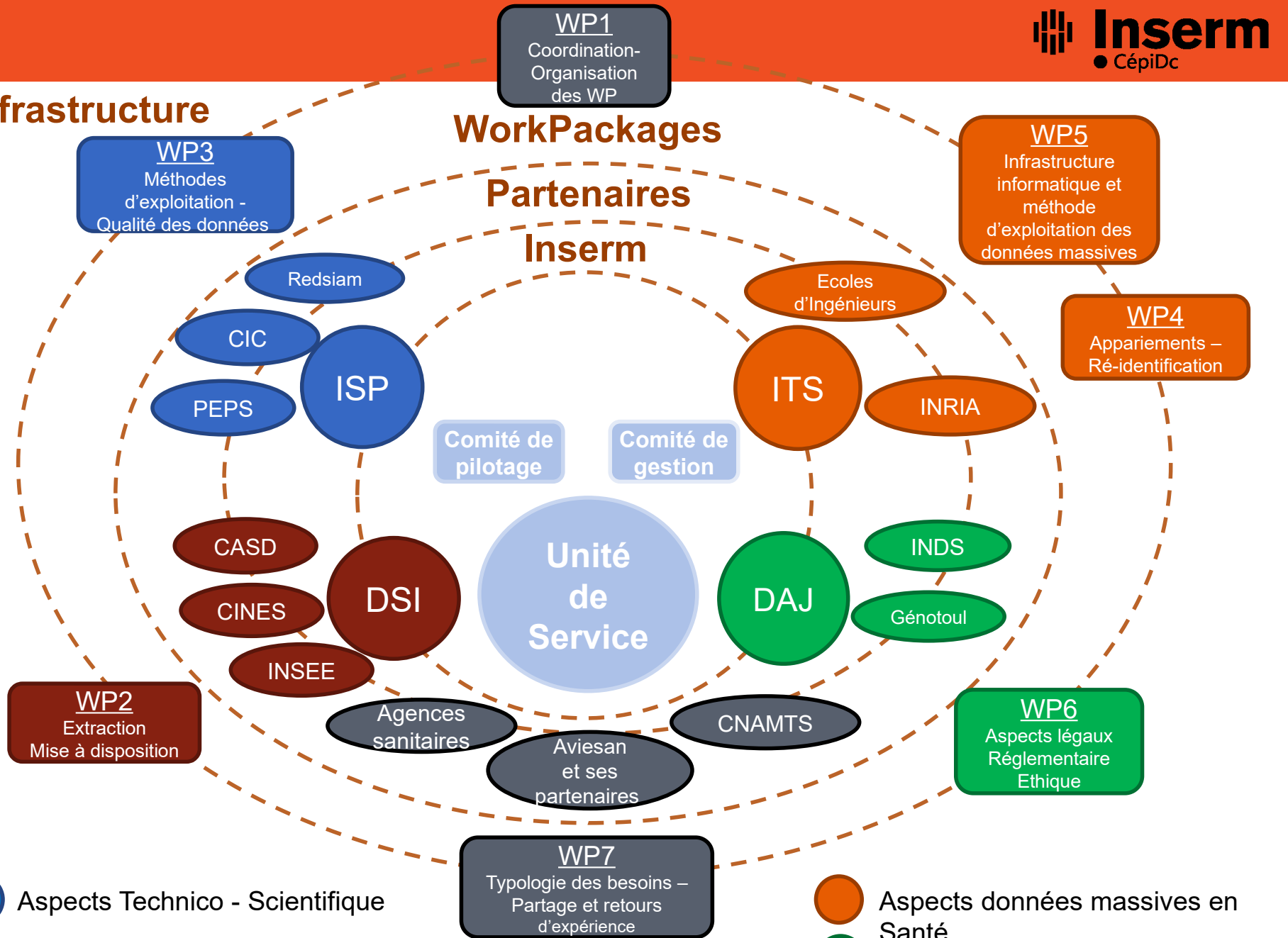
Organisation de l'Infrastructure

Infrastructure

WorkPackages

Partenaires

Inserm



 Aspects Technico - Scientifique
 Aspects Système d'Information

 Aspects données massives en Santé
 Aspects Juridique et réglementaire

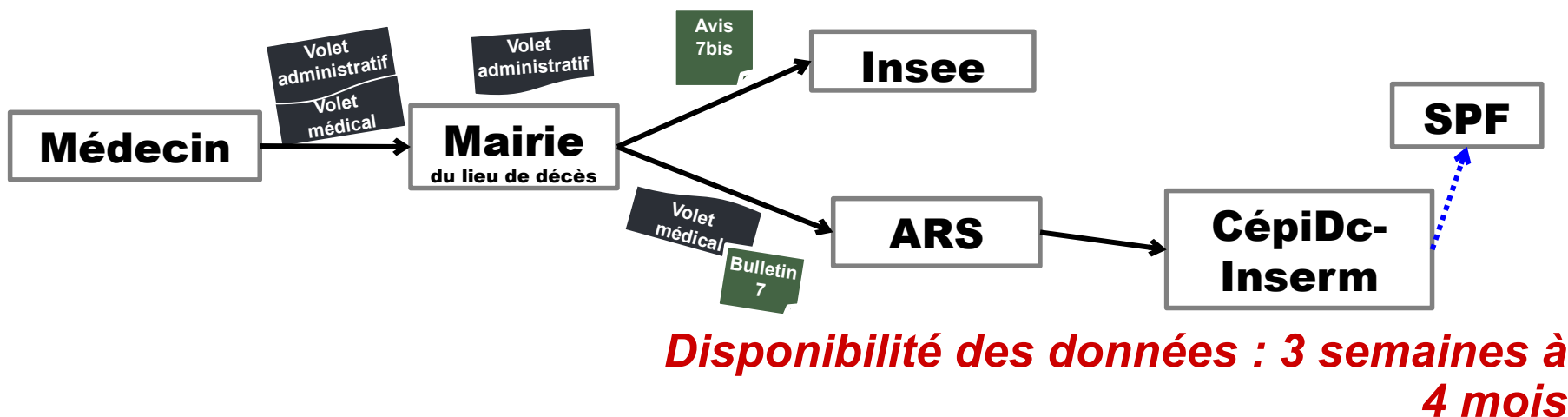


Merci de votre attention

Remerciements

Geneviève Chêne
Sophie De Visme
Mireille Eb
Marie Lhosmot
Anne Ramage

Transmission PAPIER



Transmission ELECTRONIQUE

